

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Anis LAADHAR et Mr Nouredine Ben ARBIA.

Groupe SMG			
BILAN CONSOLIDE			
(exprimé en dinar tunisien)			
	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2015	31 décembre 2014
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		74 060 667	74 060 667
- Amortissements écarts d'acquisition		(53 006 223)	(45 600 156)
	1	21 054 444	28 460 511
Immobilisations incorporelles		18 189 276	12 927 479
- Amortissements immobilisations incorporelles		(8 440 806)	(5 904 063)
	2	9 748 470	7 023 416
Immobilisations corporelles		302 501 446	258 710 773
- Amortissements immobilisations corporelles		(113 282 260)	(93 121 251)
	2	189 219 186	165 589 522
Immobilisations financières		6 429 809	6 377 580
-Provision pour dépréciations des immobilisations financières		(406 050)	(414 275)
	3	6 023 759	5 963 305
Actifs d'impôts différés	4	8 384 640	6 229 872
Autres actifs non courants	5	2 527 994	218 777
Total des actifs immobilisés		236 958 492	213 485 403
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		236 958 492	213 485 403
ACTIFS COURANTS			
Stocks		183 530 200	170 133 050
-Provision pour dépréciations des stocks		(4 717 644)	(4 859 367)
	6	178 812 555	165 273 683
Clients et comptes rattachés		36 783 914	36 900 439
-Provision pour dépréciations des créances douteuses		(16 687 736)	(15 014 618)
	7	20 096 177	21 885 821
Autres actifs courants		67 009 540	50 964 735
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(7 678 816)	(7 701 655)
	8	59 330 723	43 263 080
Placements et autres actifs financiers	9	26 742 806	25 331 577
Liquidités et équivalents de liquidités	10	10 318 090	20 815 288
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		295 300 353	276 569 448
TOTAL DES ACTIFS		532 258 845	490 054 851

Groupe SMG

BILAN CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

		Soldes au	
	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Complément d'apport		-	-
Actions propres		(438 567)	(6 785 287)
Réserves consolidées		(4 011 239)	2 726 775
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 031 444	7 422 738
Résultat consolidé		(5 663 404)	(4 010 970)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	1 368 040	3 411 768
Intérêts des minoritaires dans les réserves	11	2 306 030	2 327 342
Intérêts des minoritaires dans le résultat	11	(36 111)	(17 082)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	135 414 850	134 329 202
Provisions pour risques et charges	13	8 870 295	5 063 625
Dépôts et cautionnements reçus		507 438	397 018
Passifs impôts différés		101 297	76 366
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		144 893 880	139 866 211
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	231 817 073	220 309 299
Autres passifs courants	15	25 981 212	31 481 222
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	125 928 720	92 676 091
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		383 727 005	344 466 612
TOTAL DES PASSIFS		528 620 886	484 332 823
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		532 258 845	490 054 851

Groupe SMG

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le	
	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits d'exploitation			
Revenus	16	936 755 460	856 320 640
Production immobilisée		5 754 726	5 921 976
Autres produits d'exploitation	17	38 708 819	32 918 920
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		981 219 004	895 161 536
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(802 838 704)	(729 120 962)
Charges de personnel	19	(63 301 600)	(60 473 434)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(48 199 810)	(40 138 438)
Autres charges d'exploitation	21	(59 891 988)	(58 880 035)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(974 232 102)	(888 612 869)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 986 902	6 548 667
Charges financières nettes	22	(21 249 364)	(14 192 026)
Produits des placements	23	6 415 138	5 017 335
Autres gains ordinaires	24	5 963 255	3 655 075
Autres pertes ordinaires	25	(871 313)	(1 723 398)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(2 755 382)	(694 347)
Impôts différés	26	2 129 836	(152 238)
Impôt sur les bénéfices	27	(5 073 970)	(3 181 467)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(5 699 515)	(4 028 053)
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(5 699 515)	(4 028 053)
Part revenant aux intérêts minoritaires		36 111	17 082
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(5 663 404)	(4 010 970)

Groupe SMG

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2015	31 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		(5 663 404)	(4 010 970)
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(36 111)	(17 082)
*Modifications comptables affectant les résultat reportés		-	
*Amortissements et provisions		38 073 743	34 416 777
*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		90 776	35 510
*Variation des:			
- Stocks	6	(13 397 150)	(36 832 631)
- Créances clients	7	116 525	2 590 347
- Autres actifs	8	(16 044 805)	(6 759 830)
- Fournisseurs et autres dettes	12	(13 893 694)	10 768 711
*Charges d'intérêts	22	22 772 130	16 343 351
*Produits des participations		(6 256 371)	(5 010 477)
*Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	
*Impôts différés		(2 129 836)	152 231
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		3 631 804	11 675 951
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(32 835 455)	(12 652 016)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		930 744	822 541
Variation des charges à répartir		(2 309 217)	269 691
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		(52 228)	(2 115 579)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(34 266 157)	(13 675 358)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Actions propres	11	6 777 340	(6 061 647)
Encaissements et décaissements sur emprunts		14 222 404	15 437 121
Décaissements des intérêts sur emprunts		(22 612 617)	(15 622 783)
Dépôt et cautionnements reçus		110 420	143 651
Opérations sur fonds social		283 828	176 401
Distribution de dividendes		(3 445 723)	
Billets de trésoreries	10	(1 950 000)	1 950 000
Produits des placements	23	6 256 371	5 010 477
Variation des placements et autres actifs financiers courants	9	(1 411 229)	(23 361 856)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(1 769 205)	(22 328 621)
Variation de trésorerie		(32 403 558)	(24 328 027)
Trésorerie au début de l'exercice		(20 887 787)	3 440 241
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10	(53 291 345)	(20 887 787)

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

2. Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

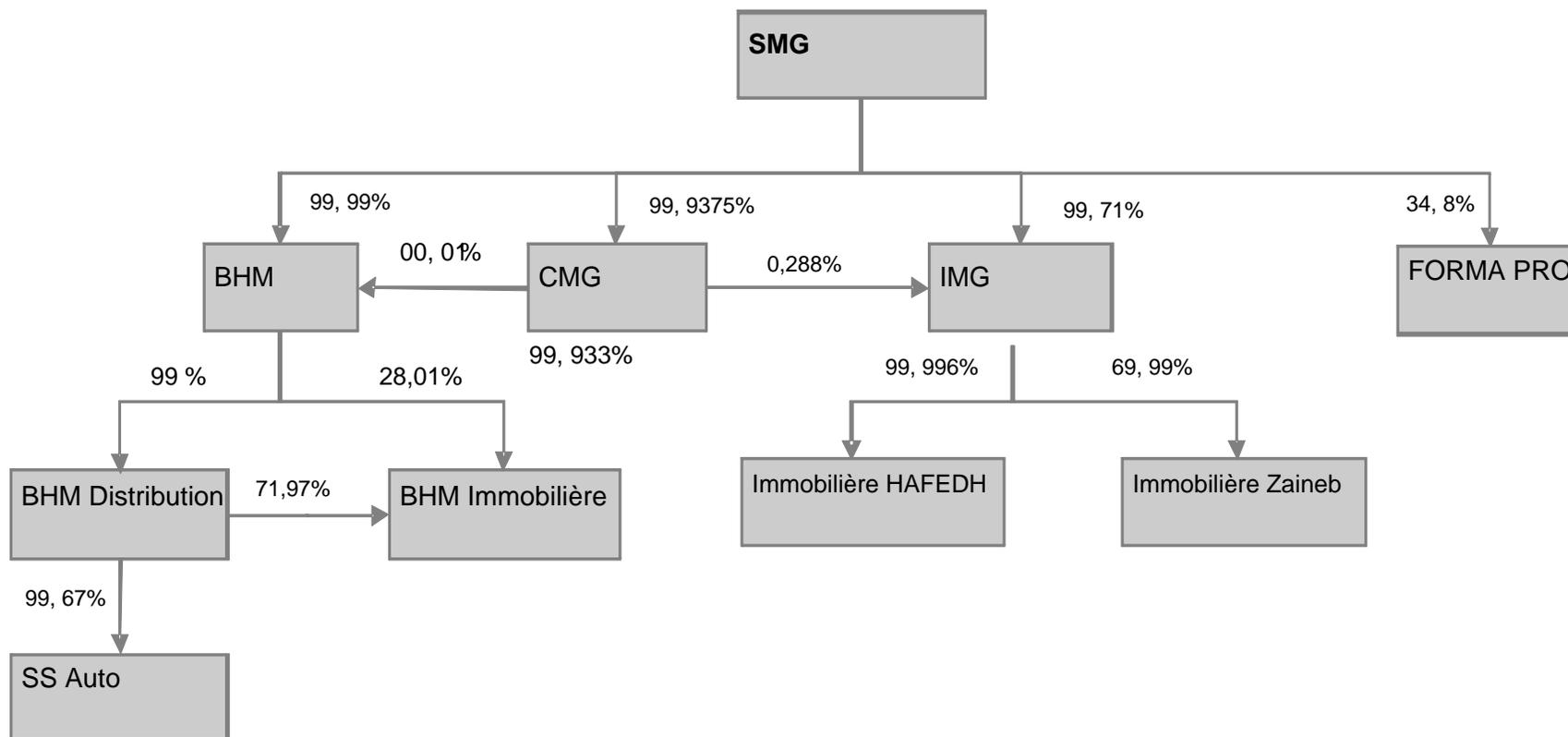
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2015			2014		
	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100%	Société mère	Intégration Globale	100%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immob HAFEDH	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immob Zaineb	69,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	69,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

3. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2015 au 31/12/2015.

4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM et de l'Immobilière Hafedh. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire conformément aux dispositions de la norme comptable 38 du système comptable des entreprises à partir de la date d'acquisition sur une durée d'utilité estimée à 10 ans. La dotation aux amortissements est une charge qui vient diminuer les résultats consolidés du groupe.

6. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes:

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;

- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes: les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks :

Le Groupe a procédé au 31/12/2015 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire mensuel moyen. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*". Les dettes envers l'Etat et la Caisse de Sécurité Sociale au titre desdits congés sont rattachées aux comptes de tiers correspondants.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1: Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Ecart d'évaluation	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux amorts du GW 2015	Amort cumulés GW 31/12/2015	VCN
CMG	4 799 850	99.94%	4 802 852		01/01/1996				
IMG	2 049 750	99.99%	2 050 022		05/07/1991				
BHM Groupe	82 981 146	99.99%	10 199 398		31/10/2008	72 782 972	7 278 297	52 047 950	20 735 022
Immobilière HAFEDH	2 630 000	99.98%	1 352 305		30/06/2008	1 277 695	127 770	958 273	319 422
Immobilière Zaineb	7 819 834	69.98%	7 432 095	2 618 800	30/11/2010				
FORMAPRO	34 800	34.80%							
Total	100 315 380			2 618 800		74 060 667	7 406 067	53 006 223	21 054 444

Note N° 2: Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015 se présente comme suit:

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2014	Acquisition	Transfert	Cession / Rebut	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Dotation	Cession / Rebut	Solde au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Logiciels de gestion	9 038 509	2 163 923	-	-	11 202 432	5 265 453	1 928 409	-	7 193 862	4 008 570	3 773 056
Fonds de commerce	3 888 970	1 084 867	2 013 007	-	6 986 844	638 610	293 334	315 000	1 246 944	5 739 900	3 250 360
Total des immobilisations incorporelles	12 927 479	3 248 790	2 013 007	-	18 189 276	5 904 063	2 221 743	315 000	8 440 806	9 748 470	7 023 416
Terrains Nus	12 405 739	0	-	-	12 405 739	-	-	-	-	12 405 739	12 405 739
Bâtiments	61 009 618	7 052 672	-	-	68 062 290	20 980 102	2 730 142	-	23 710 244	44 352 046	40 029 516
Instal.gles.agenc.aménag	101 867 819	11 372 870	(2 013 007)	(375 490)	110 852 191	33 985 876	10 940 123	265 317	45 191 317	65 660 874	67 881 942
Matériels industriel et outillages	51 402 394	3 958 109	-	(104 808)	55 255 695	17 607 055	5 972 108	(71 423)	23 507 741	31 747 954	33 795 339
Matériels de transport	17 563 977	978 082	-	(140 061)	18 401 998	10 294 616	2 312 292	(107 948)	12 498 959	5 903 038	7 269 361
Equipement de Bureau	3 983 496	185 475	-	(13 659)	4 155 312	2 107 360	298 014	(13 444)	2 391 930	1 763 382	1 876 136
Equipement informatique	10 312 096	749 986	13 467	(3 050 424)	8 025 125	8 146 242	886 252	(3 050 424)	5 982 070	2 043 055	2 165 854
Immobilisations en cours	165 633	25 190 930	(13 467)	-	25 343 096	-	-	-	-	25 343 096	165 633
Total des immobilisations corporelles	258 710 773	49 488 123	(2 013 007)	(3 684 443)	302 501 446	93 121 251	23 138 932	(2 977 923)	113 282 260	189 219 186	165 589 522
Total des immobilisations	271 638 253	52 736 913	-	(3 684 443)	320 690 722	99 025 314	25 360 676	(2 662 923)	121 723 067	198 967 655	172 612 938

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 6 023 759 DT au 31/12/2015 contre 5 963 305 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Titres de participation	298 195	298 195	-
Prêts aux personnels	4 828 565	3 778 153	1 050 412
Dépôts et cautionnements	1 303 048	2 301 232	(998 184)
Total immobilisations financières brutes	6 429 809	6 377 580	52 228
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(406 050)	(414 275)	8 225
Total immobilisations financières nettes	6 023 759	5 963 305	60 453

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 8 384 640 DT au 31/12/2015, contre 6 229 872 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Sociétés	Impôts différés 31/12/2015	Impôts différés 31/12/2014
Immobilière HAFEDH	-	81 094
BHM Distribution	315 997	295 230
IMG	2 955 976	1 991 382
SMG	3 421 881	2 643 108
CMG	889 607	561 633
BHM	740 976	529 254
Immobilière Zaineb	60 203	30 182
Immobilière BHM	-	97 988
Total	8 384 640	6 229 872

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 2 527 994 DT au 31/12/2015 contre un solde de 218 777 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2014	charges à répartir 2015	Valeur brute 31/12/2015	Résorptions antérieures	Résorption 2015	VCN 31/12/2014	VCN 31/12/2015
Assistance technique	1 698 099	-	1 698 099	1 678 563	-	19 536	19 536
Charges de pré exploitation	1 435 011	461 481	1 896 492	1 235 771	40 263	199 240	620 458
Départ CCL	-	2 832 000	2 832 000	-	944 000	-	1 888 000
Total	3 133 110	3 293 481	6 426 591	2 914 334	984 263	218 777	2 527 994

Note 6 : Stock

La valeur nette du stock s'élève à 178 812 555 DT au 31/12/2015 contre 165 273 683 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Stocks de marchandises	85 089 170	80 417 660	4 671 510
Terrains IMG	24 051 144	18 926 630	5 124 514
Terrains Immobilière Hafedh	33 885 016	22 260 566	11 624 451
Terrains Immobilière Zaineb	2 618 800	2 618 800	-
Terrains Immobilière BHM	7 593 528	8 393 474	(799 947)
Construction encours IMG	22 742 780	13 349 131	9 393 648
Construction encours Hafedh	7 549 762	5 335 575	2 214 187
Construction encours Zaineb	-	18 831 213	(18 831 213)
Total stocks bruts	183 530 200	170 133 050	13 397 150
Provisions pour dépréciation de stocks	(4 717 644)	(4 859 367)	141 723
Total stocks nets	178 812 555	165 273 683	13 538 872

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 20 096 177 DT au 31/12/2015 contre un solde de 21 885 821 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients effets à recevoir	2 788 296	2 542 022	246 274
Clients sociétés et associations	15 196 683	17 432 014	(2 235 331)
Clients douteux ou litigieux	18 798 935	16 926 403	1 872 532
Total clients bruts	36 783 914	36 900 439	(116 525)
Provisions pour dépréciations des créances douteuses	(16 687 736)	(15 014 618)	(1 673 118)
Total clients nets	20 096 177	21 885 821	(1 789 643)

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 59 330 723 DT au 31/12/2015 contre 43 263 080 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs débiteurs	12 946 421	3 651 611	9 294 809
Prêts et avances aux personnels	481 012	510 878	(29 866)
Report d'impôt sur les sociétés	14 920 812	13 772 818	1 147 994
Impôts et Taxes	11 598 704	10 692 139	906 565
Report de TFP	-	12 286	(12 286)
CNSS	85 616	44 151	41 465
Débiteurs divers	18 089 656	17 950 115	139 542
Produits à recevoir	4 853 385	829 803	4 023 582
Comptes d'attentes à régulariser	270 076	172 654	97 422
Charges constatées d'avance	3 763 857	3 328 280	435 577
Total autres actifs courants bruts	67 009 540	50 964 735	16 044 805
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(7 678 816)	(7 701 655)	22 838
Total autres actifs courants nettes	59 330 723	43 263 080	16 067 643

Note 9: Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 26 742 806 DT au 31/12/2015 contre un solde de 25 331 577 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	164 716	457 632	(292 916)
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	153 244	216 242	(62 998)
Billets de Trésorerie	26 250 000	19 100 000	7 150 000
Actions cotées	174 845	5 557 702	(5 382 857)
Total des placements et autres actifs financiers	26 742 806	25 331 577	1 411 229

Note 10: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 10 318 090 DT au 31/12/2015 contre un solde de 20 815 288 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 737 083	4 242 006	(2 504 923)
Banques débitrices	8 127 318	16 155 652	(8 028 334)
CCP	18	3 917	(3 899)
Caisses	453 671	413 713	39 958
Total liquidités et équivalents de liquidités	10 318 090	20 815 288	(10 497 197)

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 125 928 720 DT au 31/12/2015 contre un solde de 92 676 091 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Billets de trésorerie émis	-	1 950 000	(1 950 000)
Banques créditrices	63 609 434	41 703 074	21 906 360
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	60 406 840	47 270 084	13 136 756
Intérêts courus	1 912 446	1 752 933	159 513
Total concours bancaires et autres passifs financiers	125 928 720	92 676 091	33 252 629

La trésorerie au 31/12/2015 s'élève à (53 291 345) DT contre (20 887 787) DT au 31/12/2014. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Valeurs à l'encaissement	1 737 083	4 242 006	(2 504 923)
Banques débitrices	8 127 318	16 155 652	(8 028 334)
CCP	18	3 917	(3 899)
Caisses	453 671	413 713	39 958
Banques créditrices	(63 609 434)	(41 703 074)	(21 906 360)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(53 291 345)	(20 887 787)	(32 403 558)

Note 11: Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés sont passés de 3 411 768 DT au 31/12/2014 à 1 378 214 DT au 31/12/2015. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital	Actions propres (*)	Réserves	Résultat	Complément d'apport	Total	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2014	11 481 250	(6 785 287)	2 726 775	(4 010 970)	-	3 411 768	2 310 258	5 722 027
Affectation résultat 2014			(4 010 970)	4 010 970		-		
Rachat actions propres		(5 997)				(5 997)		(5 997)
Vente des actions propres		6 352 717				6 352 717	830	6 353 546
Gains sur ventes actions propres			429 600			429 600	191	429 791
Variation Fonds social			283 828			283 828	-	283 829
Distributions de dividendes			(3 440 473)			(3 440 473)	(5 250)	(3 445 723)
Résultat de l'exercice				(5 663 404)		(5 663 404)	(36 111)	(5 699 515)
								-
Solde au 31/12/2015	11 481 250	(438 567)	(4 011 239)	(5 663 404)	-	1 368 040	2 269 918	3 637 958

Les actions propres se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Actions SMG SA détenues par la SMG SA	434 678	432 570	2 108
Actions SMG SA détenues par la CMG SA	-	132 496	(132 496)
Actions SMG SA détenues par la BHM SA	3 889	6 220 221	(6 216 331)
Total des actions propres	438 567	6 785 287	(6 346 719)

Note 12: Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 135 414 850 DT au 31/12/2015 contre 134 329 202 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Emprunts bancaires SMG	93 298 810	107 838 238	(14 539 429)
Emprunts bancaires IMG	16 250 000	8 850 000	7 400 000
Emprunts bancaires BHM	9 493 143	1 500 000	7 993 143
Emprunts bancaires Immobilière ZAINEB	9 972 897	12 140 964	(2 168 067)
Emprunts bancaires Immobilière HAFEDH	6 400 000	4 000 000	2 400 000
Total des emprunts et dettes assimilées	135 414 850	134 329 202	1 085 648

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 8 870 295 DT au 31/12/2015 contre un solde de 5 063 625 DT au 31/12/2014.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 231 817 073 DT au 31/12/2015 contre 220 309 299 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs d'exploitation	122 218 567	122 612 164	(393 597)
Fournisseurs d'immobilisation	93 789 126	73 887 668	19 901 458
Factures non parvenues	15 809 381	23 809 467	(8 000 086)
Total des fournisseurs	231 817 073	220 309 299	11 507 774

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 25 981 212 DT au 31/12/2015 contre 31 481 222 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients avances et acomptes	245 737	430 369	(184 632)
Rémunérations dues	298 704	2 311 182	(2 012 478)
Personnels cessions sur salaire	6 706	5 726	980
Dettes provisionnées sur congés payés	7 808 684	9 343 284	(1 534 600)
Etat, impôts et taxes	1 089 957	5 519 499	(4 429 542)
CNSS	3 809 114	3 530 230	278 884
Autres créditeurs divers	1 761 227	1 654 750	106 477
Charges à payer	9 936 420	7 637 281	2 299 139
Produits constatés d'avance	969 451	992 129	(22 678)
Comptes courants associés	55 212	56 772	(1 560)
Total des autres passifs courants	25 981 212	31 481 222	(5 500 010)

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2015 s'élèvent à 936 755 460 DT contre 856 320 640 DT en 2014, soit une hausse de 80 434 820 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Ventes de marchandises	938 245 620	858 243 288	80 002 332
Ventes de produits résiduels	150 942	151 695	(753)
RRR accordées	(1 641 102)	(2 074 343)	433 241
Total des revenus	936 755 460	856 320 640	80 434 820

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2015 s'élèvent à 38 708 819 DT contre 32 918 920 DT en 2014, soit une augmentation de 5 789 899 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Autres produits	392 551	141 364	251 188
Facturations du produit de formation CIDES	-	52 000	(52 000)
Locations diverses	812 249	376 219	436 030
Participations fournisseurs aux Budgets Marketing	30 985 283	26 611 945	4 373 337
Reprise sur dotations aux provisions	6 518 736	5 737 392	781 344
Total des autres produits d'exploitation	38 708 819	32 918 920	5 789 899

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2015 s'élèvent à 802 838 704 DT contre 729 120 962 DT en 2014, soit une hausse de 73 717 742 DT.

Note 19: Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2015 s'élèvent à 63 301 600 DT contre 60 473 434 DT en 2014, soit une augmentation de 2 828 166 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Salaires et compléments de salaires	52 446 444	51 202 519	1 243 925
Charges patronales	9 029 562	7 579 688	1 449 873
Autres charges sociales	1 825 594	1 691 227	134 367
Total des charges de personnel	63 301 600	60 473 434	2 828 166

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2015 s'élèvent à 48 199 810 DT contre 40 138 438 DT en 2014, soit une hausse de 8 061 371 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Dotations aux amortissements	27 666 312	23 535 233	4 131 079
Dotations aux amortissement GW	7 406 067	7 406 067	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 956 786	2 209 423	1 747 363
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	962 702	1 017 560	(54 859)
Dotations aux provisions des stocks	4 320 706	3 962 818	357 888
Résorptions des charges à répartir	984 262	40 262	944 000
Provisions pour dépréciations des comptes clients	2 902 975	1 967 075	935 899
Total des dotations aux amortissements et aux provision	48 199 810	40 138 438	8 061 371

Note 21: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2015 s'élèvent à 59 891 988 DT contre 58 880 035 DT en 2014, soit une augmentation de 1 011 954 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	16 968 921	15 355 060	1 613 861
Loyers du siège et autres locaux	3 900 207	4 888 321	(988 114)
Entretiens et réparations	6 014 678	5 193 768	820 910
Primes d'assurance	1 898 030	1 828 182	69 847
Personnels extérieurs à l'entreprise	7 182 043	6 709 608	472 435
Rémunérations d'intermédiaires	2 942 026	3 757 569	(815 542)
Publicités, publications et relations publiques	8 593 155	8 858 657	(265 502)
Transports du personnel	3 573 148	3 509 773	63 374
Déplacements missions et réceptions	1 382 208	1 246 118	136 089
Frais postaux et télécommunications	1 447 035	1 122 852	324 184
Services Bancaires et assimilés	1 371 172	1 301 357	69 815
Autres Services extérieurs	160 800	79 028	81 773
Charges diverses ordinaires	93 000	189 104	(96 104)
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	4 365 565	4 840 638	(475 073)
Total des autres charges d'exploitation	59 891 988	58 880 035	1 011 954

Note 22: Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2015 s'élèvent à 21 249 364 DT contre 14 192 026 DT en 2014, soit une augmentation de 7 057 337 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Charges d'intérêts	22 772 130	16 343 359	6 428 770
Pertes de change	150 332	143 115	7 217
Total des charges financières	22 922 462	16 486 475	6 435 987
Revenus des autres créances	(1 364 400)	(1 893 184)	528 784
Gains de change	(100 617)	(69 552)	(31 065)
Intérêts des comptes créditeurs	(208 082)	(331 713)	123 631
Total des produits financiers	(1 673 098)	(2 294 448)	621 350
Total des charges financières nettes	21 249 364	14 192 026	7 057 337

Note 23: Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2015 s'élèvent à 6 415 138 DT contre 5 017 335 DT en 2014, soit une augmentation de 1 397 803 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Produits des placements	6 256 372	5 010 477	1 245 895
Moins-values réalisées sur actions cotées	-	1 882	(1 882)
Moins-values latentes sur actions cotées	(1 549)	-	(1 549)
Plus-values réalisées sur actions cotées	160 315	4 976	155 340
Total des produits des placements	6 415 138	5 017 335	1 397 803

Note 24: Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2015 s'élèvent à 5 963 255 DT contre 3 655 075 DT en 2014, soit une augmentation de 2 308 180 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	43 881	341 773	(297 892)
Gains non récurrents	5 919 373	3 313 301	2 606 072
Total des autres gains ordinaires	5 963 255	3 655 075	2 308 180

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2015 s'élèvent à 871 313 DT contre 1 723 398 DT en 2014, soit une baisse de 852 086 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
CNSS personnel partant	625 502	675 888	(50 386)
Moins-values sur cession d'immobilisations	134 658	83 159	51 499
Pertes non récurrentes	111 153	628 799	(517 636)
Perte nette sur incendie MG Ghana (a)	-	335 553	(335 553)
Total des autres pertes ordinaires	871 313	1 723 398	(852 086)

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2015 s'élèvent à 2 129 836 DT (Produit), contre 152 238 DT (Charge) en 2014 et se détaillent comme suit :

Société	2015	2014	Variation
BHM	211 723	171 963	39 760
BHM Distribution	20 766	61 466	(40 699)
BHM Immo	(97 988)	97 988	(195 976)
CMG	327 974	(37 695)	365 669
IMG	939 662	28 537	911 125
IMMOB HAFEDH	(81 094)	37 726	(118 820)
IMMOB ZEINEB	30 022	4 722	25 299
SMG	778 772	(516 944)	1 295 716
Total	2 129 836	(152 238)	2 282 075

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2015 s'élève à 5 073 970 DT et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014	Variation
BHM	125 503	121 061	4 442
BHM Immo	413 833	500	413 334
BHM Distribution	425 778	141 348	284 430
SMG	2 800 952	2 683 405	117 547
CMG	905 113	216 672	688 441
IMG	9 626	17 481	-7 855
IMMO ZAINEB	45 924	500	45 424
IMMO HAFEDH	347 241	500	346 741
Total	5 073 970	3 181 467	1 892 504

Note N° 28 : Les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

1. La société a contracté en 2009 un crédit à moyen terme de 37 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 46 495 822 DT, la société a donné en nantissement 24 997 actions BHM. Le remboursement en principal de cet emprunt a commencé le 30/05/2011 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 238 406 DT.
2. La société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 15 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 18 319 330 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt a commencé le 30/04/2012 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 149 868 DT.
3. La société a contracté en 2010 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 25 170 941 DT. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/05/2012 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 437 001 DT.
4. La société a contracté en 2011 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 25 240 688 DT, la société a donné en nantissement une liste des matériels installés dans 20 points de vente pour l'équivalent de la valeur de l'emprunt. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 11/07/2013 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 681 666 DT.
5. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans dont 2 années de grâce. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1^{er} est de 8 000 000 DT débloqué le 17/05/2012 et le 2^{ème} est de 2 000 000 DT débloqué le 29/11/2012. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 12 375 149 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/07/2014 pour le 1^{er} échéancier et le 31/01/2015 pour le 2^{ème} et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 662 010 DT.
6. La société a contracté en 2012 un crédit à moyen terme de 15 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 18 782 542 DT. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 30/09/2014 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 1 200 482 DT.
7. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 457 151 DT. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 31/01/2015 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 920 103 DT.

8. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 25 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 3 échéanciers : le 1^{er} est de 12 500 000 DT débloqué le 29/04/2013, le deuxième est de 6 000 000 DT débloqué le 28/06/2013 et le 3^{ème} est de 6 500 000 DT débloqué le 31/12/2013. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 29/04/2014 pour le 1^{er} échéancier, le 28/06/2014 pour le 2^{ème} et le 31/12/2014 pour le 3^{ème} et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 2 629 560 DT.
9. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1^{er} est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2^{ème} est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 12 634 087 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 2 050 848 DT.
10. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, qui s'élèvent à 17 218 178 DT, la société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 3 266 913 DT.
11. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 5 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 6 531 851 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2016 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 931 577 DT.
12. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 795 306 DT. La société a donné en nantissement du matériel et des équipements professionnels à hauteur de 10 000 000 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 05/08/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 2 612 194 DT.
13. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 871 475 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2015 s'élèvent à 2 814 750 DT.
14. Les lettres de crédits émises et non échues en 2015 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2016 sont de l'ordre de 1 270 000 DT.
15. Les traites escomptées en 2015 et dont les échéances sont en 2016 et 2017 s'élèvent à 3 001 495 DT.
16. La Société Magasin Général est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT.

B- Les engagements hors bilan de la Société IMG

1. La société a obtenu de la BIAT en 2011 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT sur 7 ans dont 2 années de grâce. Cet emprunt a été défalqué en 2 titres, le 1^{er} d'un montant de 7 800 000 DT et le 2^{ème} est d'un montant de 5 200 000 DT. Les deux tranches ont été débloquées le 08/04/2011.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de toutes sommes que la société Immobilière Magasin Général doit à la banque BIAT.

Le remboursement en principal du crédit a commencé pour les deux échéanciers le 30/06/2013, le montant en principal restant à rembourser à la date du 31/12/2015 est de 5 850 0000 DT.

2. La société a obtenu en 2014 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 10 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+2 et ce pour le financement du projet ElMourouj 5.

- Une 1^{ère} tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 10/12/2014.

- Une 2^{ème} tranche de 3 000 000 DT a été débloquée le 09/02/2015.

- Une 3^{ème} tranche de 2 000 000 DT a été débloquée le 24/07/2015.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte au profit de la Banque de Tunisie une hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la parcelle de terrain portant le n°54 d'une superficie de 5756m² situé à El Mourouj 5.

Le remboursement en principal des Trois tranches du crédit sera pour le 31/03/2017.

3. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de la BIAT de 14 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1,75 et ce pour le financement du projet de Sfax Ténieur.

Une 1^{ère} tranche de 5 000 000 DT a été débloquée le 28/12/2015.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT qui accepte une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Sfax, d'une contenance de 10a 97ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°111130 Sfax, dénommé « HMIDA », et du titre de propriété.

Le remboursement en principal du crédit sera pour le 11/12/2017.

C- Les engagements hors bilan de la Société l'Immobilière Zeineb

1. La société a contracté courant l'année 2013 un crédit à moyen terme de 21 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 4 ans dont 2 années de grâce et à un taux d'intérêt égal au TMM+1,75 et ce pour le financement du projet du Centre Urbain Nord.

- 10 200 000 DT ont été débloquée courant l'année 2013 ;
- 5 000 000 DT ont été débloqué courant l'année 2014 ;et
- 5 500 000 DT ont été débloqué courant l'année 2015.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société Zeineb de Promotion Immobilière affecte spécialement au profit d'AMEN BANK une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété dénommée « Zeineb » sise au Centre Urbain Nord.

D- Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

1. La société a contracté durant l'année 2015 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 200 000 DT remboursable sur une période de 5 ans dont une année de grâce destiné pour le financement du projet Mednine.

- Une 1^{ère} tranche de 1 100 000 DT a été débloquée le 11/05/2015.

- Une 2^{ème} tranche de 1 100 000 DT a été débloquée le 22/06/2015.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société de promotion Immobilière BHM affecte au profit de la Banque Qatar National Bank (QNB) une hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la parcelle sise à la route nationale n°1 MEDNINE « route reliant GABES-MEDNINE à l'intérieur de la Zone-Municipale », d'une superficie approximative de 18053m².

E- Les engagements hors bilan de la Société l'Immobilière Hafedh

1. La Société a obtenue en 2014 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 7 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+2 et ce pour le financement du projet ENNASSER.

- Une 1^{ère} tranche de 4 000 000 DT a été débloquée le 29/09/2014.

- Une 2^{ème} tranche de 2 000 000 DT a été débloquée le 13/03/2015.

- Une 3^{ème} tranche de 1 000 000 DT a été débloquée le 30/07/2015.

2. La Société a obtenue en 2015 un complément de crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 1 000 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+2 et ce pour le financement du projet ENNASSER

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt des crédits sus indiqués, la Société Magasin Général s'est porté caution solidaire du paiement ou du remboursement de toutes sommes que la société Immobilière HAFEDH doit à la Banque de Tunisie.

Le remboursement en principal des Trois tranches plus le complément de crédit sera pour le 31/12/2016.

F- Les engagements hors bilan de la Société BHM

Garanties	Banque	Montant
Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; la dite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1 ^{er} rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1 ^{ère} instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1 ^{er} rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm 2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000 *seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001	BNA	1 000 000
1- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan 2-Hypotèque en 1 ^{er} rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan	BNA	2 500 000
Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la totalité de propriété sise à Teboulbou Gabés objet du contrat SSP du 07/10/2000 enregistré à Gabés le 25/04/2001 n° quittance M00 15982 enregistrement n°01101025 Réquisitoire d'immatriculation n° 4303 Gabés terrain de 10314 mm	STB	2 000 000
1-Hypotèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP - Folio 12-case 110)	ATB	2 000 000
2-Nantissement en 1 ^{er} rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement		

Note N° 29: Note sur les éventualités

a- La société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, est défenderesse dans un procès pour l'annulation du contrat d'acquisition du centre commercial sis à Elmanar pour une valeur de 4 076 414 dinars hors taxes.

Ce procès a été intenté par l'Union Internationale de Banque (UIB) contre l'IMG et le vendeur du centre commercial pour l'annulation de cette opération de vente.

Un jugement pour l'annulation du contrat de vente a été prononcé par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis par le jugement N° 48010 en date du 21 avril 2014. Sur la base des titres exécutoires du dossier de cet affaire, l'UIB réclame le paiement d'un montant de 1 475 096 Dinars ainsi que les intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée et par conséquent, et à ce stade, le Groupe a constaté au cours de l'exercice 2015 une dotation aux provisions pour risques et charges d'un montant de 769 396 Dinars, le montant de la provision cumulée au 31/12/2015 est de 1 422 509 DT.

b- La société IMG SA est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845 865 DT augmentée des frais qui s'élèvent à un montant de 1 532 DT. Ce procès a été intenté par la société EL MENZEH de restauration et de services suite à la demande de la société IMG SA de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " EL MENZEH CENTRE".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1^{er} décembre 2015. Une provision de 635 899 DT a été constatée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 en attendant l'issue finale de l'affaire.

Note N° 30: Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

a- Lors des événements survenus au cours du mois de Janvier 2016, le magasin Tajerouine a été saccagé. Les dégâts ont touché les immobilisations et les stocks ainsi que des pertes au niveau de l'exploitation. Ces pertes sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société.

Aucun impact sur le résultat n'est constaté sur l'exercice 2015.

b- La société BHM a reçu le 15 Janvier 2016 un avis de vérification fiscale concernant la taxe sur la valeur ajoutée touchant la période allant du 01/01/2012 jusqu'au 30/11/2015.

A la date d'arrêté des états financiers, l'administration fiscale n'a pas encore notifié à la société les résultats de cette vérification.

c- La société CMG a reçu le 15 Janvier 2016 un avis de vérification fiscale concernant la taxe sur la valeur ajoutée touchant la période allant du 01/01/2012 jusqu'au 30/11/2015.

A la date d'arrêté des états financiers, l'administration fiscale n'a pas encore notifié à la société les résultats de cette vérification.

d- Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 07 Avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 Juin 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 1 368 040 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 5 663 404 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Magasin Général, ainsi que des résultats de

ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

A- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note 29-a aux états financiers consolidés. La société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, est défenderesse dans un procès pour l'annulation du contrat d'acquisition du centre commercial sis à Elmanar pour une valeur de 4 076 414 dinars hors taxes.

Ce procès a été intenté par l'Union Internationale de Banque (UIB) contre l'IMG et le vendeur du centre commercial pour l'annulation de cette opération de vente.

Un jugement pour l'annulation du contrat de vente a été prononcé par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis par le jugement N° 48010 en date du 21 avril 2014. Sur la base des titres exécutoires du dossier de cette affaire, l'UIB réclame le paiement d'un montant de 1 475 096 Dinars ainsi que les intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

En 2015, un arrêt de la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la juridiction concernée.

L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée.

Le Groupe a constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 au titre de cette affaire une provision pour risques et charges d'un montant de 1 422 510 Dinars.

B- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note 29-b aux états financiers consolidés. La société IMG SA est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845 865 DT augmentée des frais qui s'élèvent à un montant de 1 532 DT. Ce procès a été intenté par la société EL MENZEH de restauration et de services suite à la demande de la société IMG SA de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " EL MENZEH CENTRE".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1er décembre 2015. Une provision de 635 899 DT a été constatée dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 en attendant l'issue finale de l'affaire.

C- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu des Notes 30-b/c aux états financiers consolidés. Les sociétés BHM et CMG ont reçu chacune le 15 Janvier 2016 , un avis de vérification fiscale concernant la taxe sur la valeur ajoutée au titre de la période allant du 01/01/2012 jusqu'au 30/11/2015.

A la date d'arrêté des états financiers, l'administration fiscale n'a pas encore notifié aux sociétés concernées les résultats de ces vérifications.

D- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la Note 11 aux états financiers consolidés. La Société BHM SA, détient au 31 décembre 2015 des participations dans le capital de la Société Magasin Général. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Pour régulariser cette situation ,la société BHM SA doit aliéner l'investissement qu'elle vient d'acquérir dans la Société Magasin Général dans un délai ne dépassant pas un an à compter de la date d'acquisition.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 28 Avril 2016

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR**

**Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA**